

Guide de la maladie du virus Ebola pour les visiteurs en provenance de pays étrangers



☑ Maladie à virus Ebola

- Maladie infectieuse hémorragique fébrile aiguë causée par une infection par le virus Ebola, survenant principalement dans certaines régions d'Afrique

☑ Modes d'infection

- Contact direct avec des animaux infectés tels que des chimpanzés infectés, des gorilles, des antilopes, et des chauves-souris infectés, etc.
- Infection lorsque le sang ou les liquides organiques (salive, urine, vomi, matières fécales, etc.) d'un patient infecté entrent en contact direct avec des plaies cutanées et des muqueuses.

☑ Symptômes

- La période d'incubation est de 2 à 21 jours et l'infection du virus Ebola présente généralement des symptômes tels que la fièvre soudaine, la fatigue, les maux de tête intenses, les douleurs abdominales, le vomissements, etc.
 - * De plus, la diarrhée, les douleurs musculaires, les éruptions cutanées et les saignements non liés à la blessure.

☑ Prévention

- Lorsque vous visitez une zone d'épidémie de virus Ebola, suivez avec précaution les règles d'hygiène personnelle (lavage des mains)
- Évitez de contact direct avec les animaux * ou de manger des aliments crus, d'assister à des funérailles
 - * Chimpanzé, gorille, antilope, chauve-souris

☑ Précautions

- S'il y a des symptômes suspects dans les 21 jours suivant l'entrée dans le pays, signalez-les à l'Agence coréenne de contrôle et de prévention des maladies (KDCA) (1339) ou au centre de santé publique compétent avant de vous rendre dans un établissement médical.

※ Si vous séjournez ou transitez par la zone de gestion de la quarantaine des maladies infectieuses quarantaines, assurez-vous de remplir le questionnaire sur l'état de santé et de le soumettre à l'agent de quarantaine. La non soumission du document peut vous entraîner à une pénalité de 10 millions de won ou moins.



Agence coréenne
de contrôle et de
prévention des maladies
(KDCA)



질병관리청 콜센터